

Sommaire

- Calendrier
- Infos projets
- Droits à l'image et associés
- Plateforme d'inscription
- Transports
- Étape avec la médiathèque Nelson Mandela
pour les écoles maternelles
- Atelier Canopé 25 - Besançon



GUIDE

Enseignant·e·s

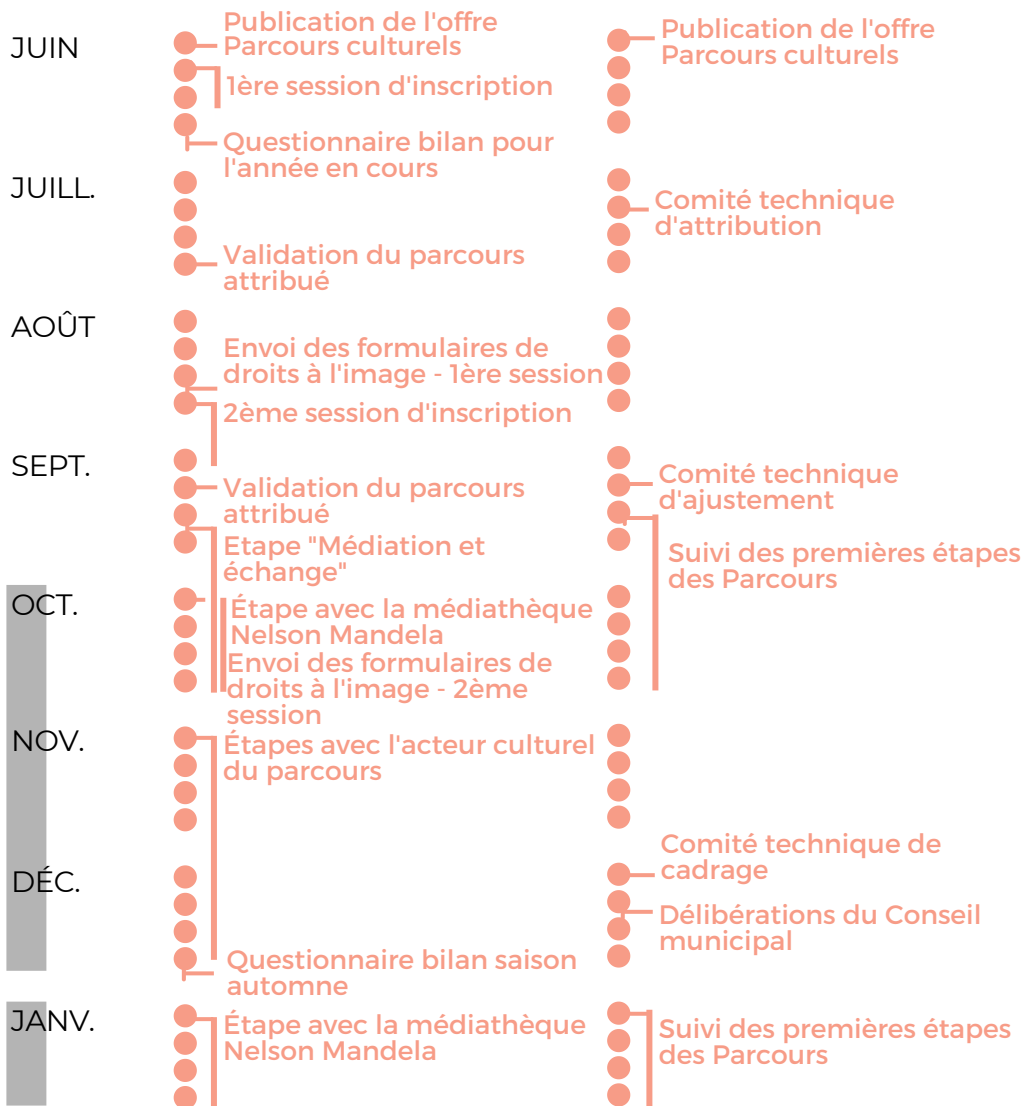
2022 - 2023

Plus d'informations :
parcours-culturels.besancon.fr

Calendrier

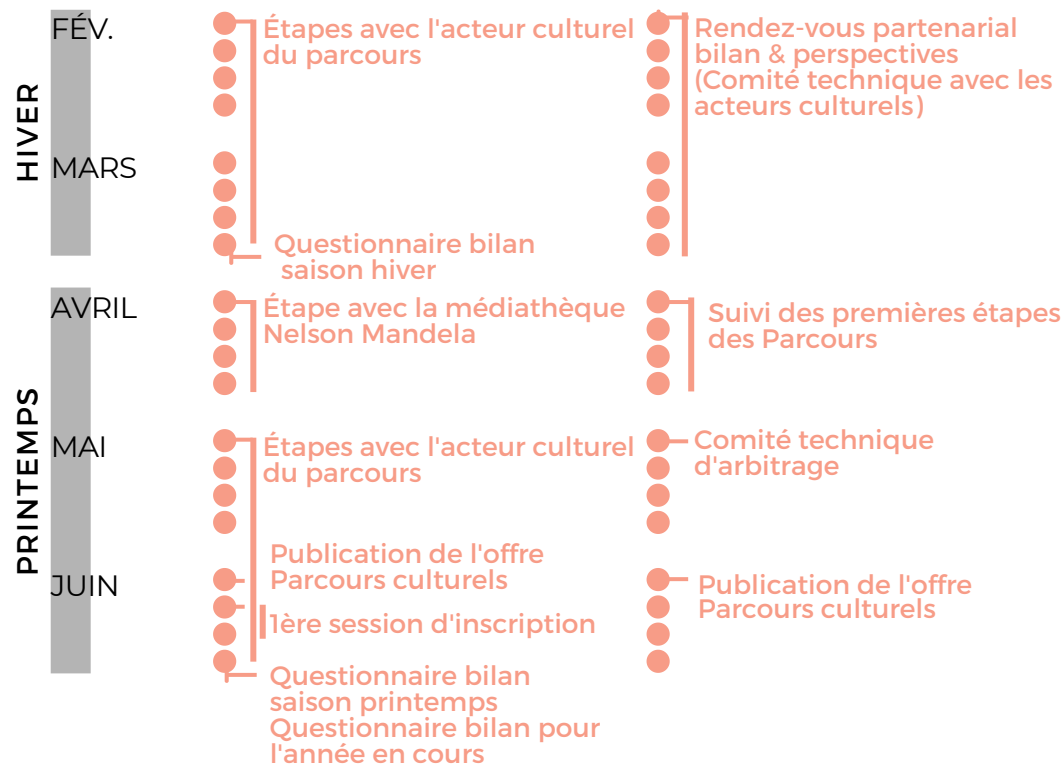
Enseignant-e-s

Comité technique (Ville, DSDEN, DRAC)



Enseignant-e-s

Comité technique (Ville, DSDEN, DRAC)



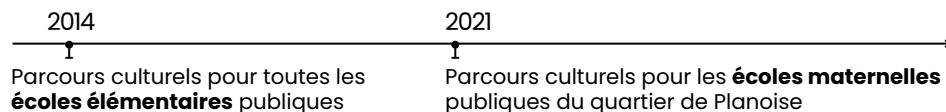
LÉGENDE

Comité technique : composé de représentants de la Ville de Besançon, de la DSDEN du Doubs et de la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

INFOS PROJETS

Préambule

Dans le cadre du développement des activités artistiques et culturelles en milieu scolaire, la Ville de Besançon, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Doubs, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté et les principaux acteurs culturels du territoire bisontin ont élaboré, à l'attention des classes des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville, un dispositif d'éducation artistique et culturelle à l'école : les **Parcours culturels**.



Objectif : soutenir les enseignant·e·s dans l'élaboration du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, en proposant un dispositif global, généralisable et reproductible.

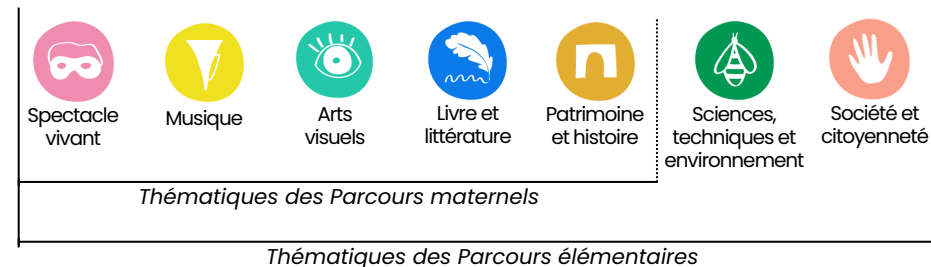
Clés de réussite

Les Parcours culturels proposés restent une **offre non obligatoire** pour alimenter et/ou soutenir le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle que vous mettez en œuvre dans l'école.

• Les Parcours choisis **demandent** :

- **un engagement** à chaque étape en construisant des liens avec le programme scolaire et en préparant la venue de l'acteur culturel en s'appuyant sur les inter-étapes.
- la participation au **temps de médiation et d'échange, socle du parcours**, avec les structures culturelles afin d'articuler les étapes du parcours au projet de la classe

Thématiques



Les Parcours sont ouverts à toutes les classes des écoles publiques bisontines, y compris les classes ULIS et CLEX.

Inscriptions

Classe élémentaire : inscription à un parcours maximum, dont les étapes ont lieu tout au long de l'année.

Classe maternelle : inscription à un ou deux parcours de thématique et saison différentes, dont les étapes ont lieu par saison (Automne, Hiver, Printemps).

Étapes des Parcours culturels

ETAPE 1 : Temps de médiation et d'échange entre les acteurs culturels et les enseignants pour favoriser l'appropriation du parcours tout en transmettant les outils d'accompagnement.

Classe élémentaire

ETAPES 2 À 6 (maximum) : En classe et/ou dans un lieu culturel, l'acteur culturel intervient auprès de la classe selon le projet défini. La présentation des productions d'élèves et/ou la participation des parents aux étapes du parcours sont à co-construire entre les enseignants et les acteurs culturels.

Classe maternelle

ETAPE 2 : À la médiathèque Nelson Mandela, mon Parcours rencontre les livres.

ETAPES 3 – 4 : En classe et/ou dans un lieu culturel, l'acteur culturel intervient auprès de la classe selon le projet défini. La participation des parents est à co-construire entre les enseignants et les acteurs culturels.



Site internet

Publication de l'offre sur >> parcours-culturels.besancon.fr.

PLATEFORME D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont nominatives et chaque enseignant-e devra donc veiller à se munir de ses codes d'accès avant de se rendre sur la base de données.

Lors de l'inscription, trois vœux sont à enregistrer dans des thématiques différentes (et pour chaque saison pour les enseignants en écoles maternelles à Planoise).

Le commentaire de chaque vœu exprimé est obligatoire et permet de comprendre le lien qui sera réalisé entre le parcours et le projet de classe, d'école ou entre classes d'une même école.

Les spécificités de la classe peuvent être notées dans cet espace (voyage de classes, enfants en inclusion, proportion entre différents niveaux, regroupement entre enseignant-e-s et/ou futur changement d'école, etc.).



>> gece.grandbesancon.fr

Codes d'accès (identifiant et mot de passe) attribués par la Direction des Systèmes Informatiques. Il s'agit des mêmes codes qu'utilisés lors de l'ouverture de votre session informatique.

La Direction Action Culturelle peut refaire le lien avec la Direction des Systèmes Informatiques mais avec un délai de traitement.

Inscriptions en **juin N** pour l'année scolaire N - N+1.

TRANSPORTS

Outre les trajets possibles à pied, la Direction Action Culturelle de la Ville de Besançon prend intégralement en charge les déplacements par le biais :

- des **transports en commun**.

Des cartes de voyages sont mises à disposition et à retirer au secrétariat de la Direction Action Culturelle dès réception de l'information transmise par mail.

Chaque enseignante recevra l'intégralité des trajets pour l'ensemble des Parcours pour l'effectif de sa classe, en plus des accompagnants (3 pour les classes élémentaires et 4 pour les classes maternelles).

- des **transports spécifiques** pour certains lieux ou classes.

La demande est à effectuer par le formulaire envoyé par la Direction Action Culturelle, et à transmettre, au moins 4 semaines avant le déplacement, par mail à Kéolis.

Après acceptation du transporteur, la Direction Action Culturelle se charge de vous adresser une confirmation par mail.

DROITS À L'IMAGE ET ASSOCIÉS

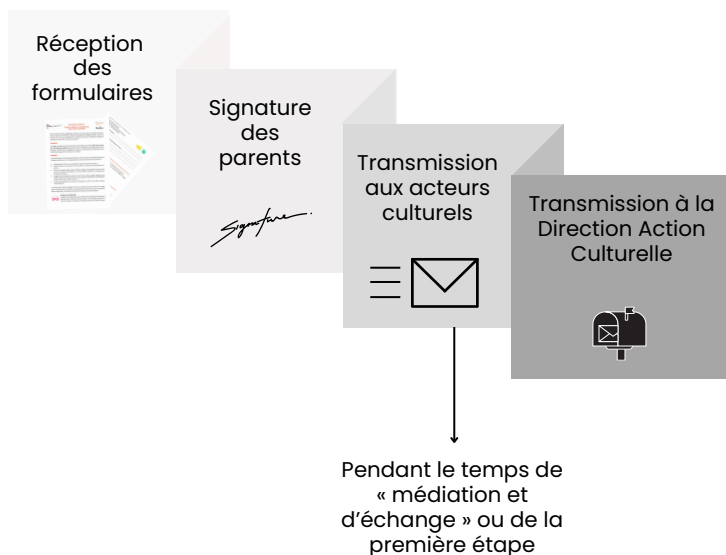
Afin de garder une trace à but pédagogique, ou pour mémoire, et de communiquer sur les Parcours culturels, des photographies ou vidéos pourront être diffusées.

Conformément à la législation en vigueur, les captations et les diffusions devront respecter l'accord parental relatif aux droits à l'image.

Des formulaires d'autorisation seront donc envoyés aux enseignant·es par la Direction Action Culturelle.

Les formulaires signés par les responsables légaux sont récupérés par les enseignant·es et rendus aux acteurs culturels lors du temps de médiation et d'échange ou de la première étape.

L'acteur culturel transmettra ensuite les formulaires à la Direction Action Culturelle.



Etape pour les écoles maternelles

ÉTAPE AVEC LA MÉDIATHÈQUE NELSON MANDELA

Les classes sont accueillies en début de chaque saison sur rendez-vous fixé avec les enseignant·es selon le calendrier suivant :

Automne	Hiver	Printemps
Entre le 26 sept. et le 22 oct. 2022	Entre le 9 janv. et le 28 janv. 2023	Entre le 3 avril et le 6 mai 2023

L'accueil de la classe se déroule autour des différents temps :

- visite de l'espace jeunesse, s'il s'agit pour la classe de la première visite de l'année scolaire ;
- découverte du classement des albums et des documentaires ;
- emprunt de livres pour la classe ;
- découverte de la malle thématique ;
- histoires en lien avec le thème du Parcours choisi.

La classe repart à l'école :

- avec les livres choisis par les enfants pour le fonds de classe à rendre deux mois après l'emprunt par l'enseignante ou par la classe si une seconde visite est programmée dans ces délais ;
- avec la malle thématique dont les ouvrages documentaires et fictions permettront à l'enseignant de préparer ses séances prévues selon le thème du parcours. Les malles (L : 40 cm, l : 24 cm, H : 30 cm) sont à rendre complètes à la médiathèque selon le calendrier suivant :

Automne	Hiver	Printemps
Entre le 5 et le 16 déc. 2022	Entre le 27 mars et le 7 avril 2023	Entre le 22 juin et le 7 juill. 2023



Renseignements complémentaires

bib.mandela@besancon.com | 03 81 87 82 05

ATELIER CANOPÉ 25 - BESANÇON

Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, "Réseau Canopé" est le centre de création et d'accompagnement pédagogiques de la communauté éducative, et notamment des enseignants du 1er et du 2nd degrés. Il édite des ressources pédagogiques transmédias et conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique.

concernant les Parcours culturels, l'atelier Canopé 25 a développé une centralisation des ressources disponibles pour chaque parcours culturel. Les enseignant-e-s peuvent s'appropriier les propositions et les compléter par des apports personnels ou à partir des ressources documentaires qui leur sont fournies par les acteurs culturels, le réseau de création et d'accompagnement pédagogique Canopé. Ils peuvent également explorer, sur cette trame, d'autres pistes de leur choix, avec le concours des conseillers pédagogiques.

Toute l'année, l'équipe de l'Atelier Canopé conseille les enseignants sur leurs projets et dans l'élaboration de scénarios pédagogiques, intégrant notamment le numérique éducatif (formation, mise à disposition de matériel, etc.).



Plus d'infos

contact.atelier25@reseau-canope.fr | 03 81 25 02 50

www.reseau-canope.fr/academie-de-besancon/atelier-canope-25-besancon/parcours-culturels-de-la-ville-de-besancon.html